

Choisissez la protection correspondant aux besoins et aux activités de votre enfant.

PRINCIPALES GARANTIES MAE	13€ par an		21€ par an		30€ par an		39€ par an		39€ par an	
	SCOLAIRE		EXTRASCOLAIRE				ÉTUDES SUPÉRIEURES			
	Protection activités scolaires et sur le trajet.		Protection activités scolaires et en dehors de l'école, 24h/7j, toute l'année.				Protection 24h/7j, toute l'année.			
	SCOLAIRE SIMPLE ★	SCOLAIRE PLUS ★★	24/24 SIMPLE ★★★	MAE Génération ★★★★	MAE Génération Étudiant ★★★★★					
Protection accidents subis pendant les activités scolaires, y compris si l'enfant se blesse seul (garantie individuelle corporelle)	•	•	•	•	•					
Protection accidents causés pendant les activités scolaires (responsabilité civile)	•	•	•	•	•					
Remboursement des frais de soins sans franchise, dès le 1 ^{er} euro à votre charge ⁽¹⁾	•	•	•	•	•					
Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•	•	•	•					
Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident	•	•	•	•	•					
Remboursement des vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•	•	•	•					
Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•	•	•	•					
Frais de consultations de médecines douces à la suite d'un accident	•	•	•	•	•					
Assistance rapatriement	•	•	•	•	•					
Stages en entreprise	•	•	•	•	•					
École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•	•	•	•					
Conduite à l'école	•	•	•	•	•					
Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	•	•	•	•					
Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	•	•	•	•	•					
Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	•	•	•	•					
Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)			•	•	•					
Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)				•	•					
Assistance nounou de remplacement				•	•					
Assistance psychologique				•	•					
Service téléphonique d'informations sur l'e-réputation				•	•					
Capital en cas de redoublement suite aux conséquences d'un accident (Assur'Études)				•	•					

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.

Tous les détails des garanties dans la notice d'information valant conditions générales ou sur mae.fr.



MAE S'APPLIQUE À TOUTES LES GARANTIES MAE. MAE est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité (SIREN N° 510 778 449) - MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N° 791 149 149) - 62 rue Louis Bonaldier - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX 4 - Photos : AdobeStock, Unist by Shutterstock. Déplacements : Document non contractuel.

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Petits et grands, tous méritent le spécialiste de l'assurance scolaire !

Attestation en ligne

mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

FAITES LE CHOIX DU SPÉCIALISTE !

L'assurance scolaire MAE protège votre enfant, qu'il soit victime ou responsable, en cas d'accident.

C'est une protection complète qui intègre la garantie individuelle corporelle, indispensable pour bénéficier d'une prise en charge étendue et permettre à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions.

À SAVOIR

La responsabilité civile de votre assurance habitation ne suffit pas. Elle couvre uniquement les dommages ou les blessures causés par votre enfant, mais ne le protège pas s'il est victime d'un accident sans tiers identifié ou s'il se blesse seul.

Tous les détails des garanties dans la notice d'information valant conditions générales et sur mae.fr.

(1) Dans la limite de 40 euros chacune.

(2) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.



LES PLUS DE NOS ASSURANCES

DE LA MATERNELLE À LA FIN DES ÉTUDES SUPÉRIEURES



UNE PROTECTION SUR-MESURE POUR VOTRE ENFANT

À L'ÉCOLE ET SUR SON TRAJET

Pendant toutes ses activités scolaires et périscolaires, sorties scolaires, séjour linguistique, cantine...

24H/24 ET 365 JOURS PAR AN*

Pendant toutes ses activités, toute l'année, à la maison, au centre de loisirs, en vacances chez ses grands-parents...

*Selon la formule souscrite.



REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX EN CAS D'ACCIDENT

LUNETTES CASSÉES

Jusqu'à 600 €, une fois par an.

MÉDECINES DOUCES

Jusqu'à 5 consultations par an remboursées⁽¹⁾.

ZÉRO FRANCHISE

Nous vous remboursons dès le premier euro à votre charge, sans franchise en cas d'accident⁽²⁾.

À SAVOIR

À la différence des assurances habitation, **l'assurance scolaire MAE n'appliquera pas de franchise en cas de dommage matériel causé par votre enfant.**



DES GARANTIES ÉLEVÉES

- À la MAE, les frais de soin et d'hospitalisation sont remboursés en cas d'accident, même les consultations chez un spécialiste.
- Si votre enfant est immobilisé à domicile, la MAE rembourse, selon la formule souscrite, les frais liés à la garde à domicile et au soutien scolaire.
- En cas d'agression, racket, harcèlement ou cyberharcèlement, la MAE rembourse les consultations de soutien psychologique⁽²⁾.
- La MAE verse également un capital dès 1 % d'invalidité permanente consécutive à un accident.



VOTRE ENFANT PREND SON INDÉPENDANCE POUR SES ÉTUDES ?

La MAE vous accompagne dans cette nouvelle étape de la vie et vous propose une assurance logement adaptée au budget des étudiants.



SEUL OU EN COLOCATION

Incendie, vol, dégât des eaux, le logement de votre enfant est assuré, de la chambre au 3 pièces, avec des garanties essentielles.

À partir de
44,50€
par an

mae.fr
pour plus
d'informations